

# APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Choix du polynôme industriel pour le projet Territoires d'industrie de la CIREST  
du jeudi 03 au vendredi 24 novembre 2022

## CONTEXTE

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'interventions qu'ils relèvent de l'Etat et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.

Cette nouvelle approche repose sur plusieurs principes :

- ✓ Un principe de ciblage visant plus spécifiquement à soutenir les entreprises sur chacun des territoires à fort enjeux industriels identifiés dans le cadre de cette initiative ;
- ✓ Un principe de gestion décentralisée, qui s'inscrit dans le cadre des compétences économiques des régions et des intercommunalités. Les projets devront d'abord être proposés, construits et animés au plan local par les acteurs locaux : industriels, maires, présidents d'intercommunalités au service d'une approche « du bas vers le haut ».
- ✓ Un principe d'offre de services intégrée avec des outils concrets qui peuvent être mobilisés en fonction des besoins spécifiques. Chaque mesure s'inscrit dans l'une des 4 grandes thématiques du programme : recruter, attirer, innover ou simplifier.

Le territoire de la CIREST a été labélisé « Territoire d'industries » lors du conseil national de l'industrie le 22 novembre 2018.

Afin de répondre aux défis de la labellisation, La CIREST a installé son comité de gouvernance local avec le concours de l'Etat, de la Région et les représentants socio-professionnels.

Le programme Territoire d'industrie a pour objectif d'accompagner le renouveau industriel en focalisant l'action sur les territoires. Cette volonté affichée de donner la parole et de laisser l'initiative au terrain a été matérialisée dans la gouvernance de chaque programme par un binôme constitué d'un élu et d'un industriel du territoire.

## A. Pourquoi cet appel à manifestation d'intérêt ?

Dans la continuité de la nouvelle démarche du PTI, le présent AMI a pour objectif de sélectionner 5 industriels – 1 par filière – créant un polynôme industriel qui permettra au territoire :

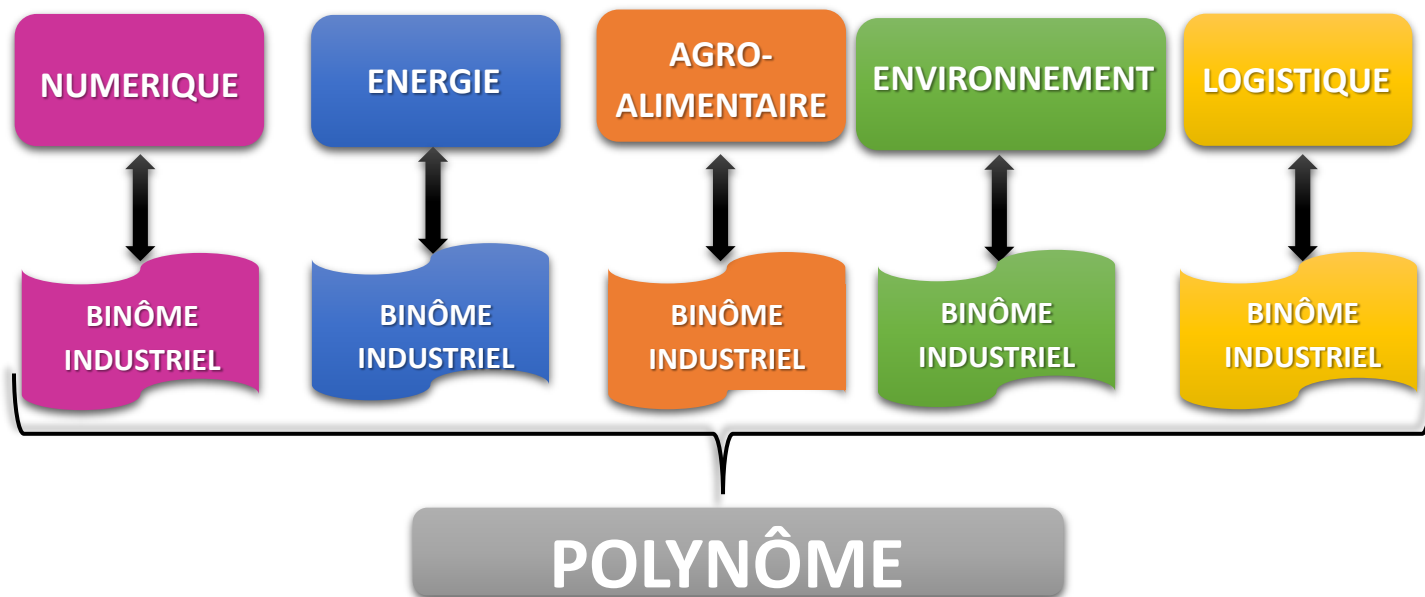
- D'identifier au mieux les problématiques des filières industrielles
- de proposer des solutions adaptées et de faire émerger des actions et des projets ambitieux pour le développement du territoire.

## B. A qui s'adresse cet AMI ?

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse à l'ensemble des acteurs industriels (association, GIP, SCOP, SCIC, entreprise...) souhaitant s'engager pour le développement économique sur le territoire de la CIREST, en lien avec les filières suivantes :

- Le Numérique
- L'Énergie
- La logistique
- L'agroalimentaire
- L'Environnement

La CIREST souhaite procéder à la sélection d'un polynôme industriel, avec la désignation d'une structure (binôme) par filière :



## C. Critère d'éligibilité

INSTITUTION POSTULANTE	
Statut juridique	Association, GIP, SCOP, SIC, Think-tank, ONG, institution publique, université, centre de recherche, entreprises, SEM, SPL
Orientation programmatique et stratégique	Mise en œuvre d'action sur le territoire de la CIREST, en lien avec le projet de territoire.
Innovation	Volonté de concevoir et de co-créeer une action innovante
Lieu géographique de l'action	Sur l'ensemble du territoire de la CIREST (communes de Saint-André, Bras-Panon, Salazie, Saint-Benoît, Plaine des Palmistes et Sainte-Rose
Ancrage locale et RSE	Structure engagée dans une logique d'encrage territoriale et d'entreprise citoyenne en partenariat avec les acteurs du territoire
Expérience	Connaissance de l'éco- système économique et sociale
Image	Réputation positive
Réseau	Disponibilité et capacité à mobiliser des communautés d'intérêt et des réseaux pertinents pour l'émergence des projets

## D. Quel est le périmètre d'intervention du polynôme CIREST - Industriels ?

Les industriels formant le polynôme assureront l'animation de la démarche au niveau du territoire de la CIREST en :

- ✓ Identifiant les enjeux prioritaires pour un développement industriel du territoire.
- ✓ Représentant le territoire : les industriels sont reconnus par leurs pairs pour leurs action dans le domaine du développement industriel
- ✓ Mettant en œuvre des actions ou des projets afin de participer au développement industriel du territoire

## E. Quels bénéfices à candidater

La valeur ajoutée repose sur la mobilisation coordonnée des acteurs à tous les niveaux en tenant compte des spécificités des territoires. L'avantage dépend de la capacité collective à mieux faire connaître et utiliser les outils existants, en particulier en accélérant les délais de mise en œuvre et en simplifiant les procédures pour les collectivités et les entreprises intéressées, ainsi qu'à proposer de nouvelles solutions aux besoins de celles-ci.

Le polynôme industriel sélectionné fera l'objet d'un appui en ingénierie, conseils et réseautage pour améliorer leur attractivité au sein du territoire.

## F. Procédure de sélection

### **Dépôt des candidatures**

Toutes les candidatures doivent être dûment remplies sur le formulaire joint, accompagnées d'une présentation de la structure et le projet ou les actions que cette dernière souhaite porter sur le territoire.

Les candidatures sont à soumettre à Madame Sheila Dayal, cheffe de projet territoire d'industrie, avant le 23 novembre 2022 à 16h00, soit :

- Par voie postale, à la CIREST, 28 Rue des Tamarins, Saint-Benoît 97470, La Réunion
- A l'adresse courriel suivante : [s.dayal@cirest.fr](mailto:s.dayal@cirest.fr)

### **Sélection des candidatures**

La sélection des partenaires sera par la CIREST avant décembre 2022.

A l'issue de la sélection, le polynôme contractualisera avec la CIREST, la Région et l'Etat cet engagement par la signature de la convention territoire d'industrie.

NB : pour d'avantage d'information sur le programme territoire d'industrie, les structures intéressés sont invitées à visiter le site web de [l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires](#) .

[Nom INSTITUTION/ORGANISME]  
Adresse  
Courriel, Téléphone  
[Lieu, date]

Monsieur le Président  
de la Communauté Intercommunale  
Réunion Est

Cc : Madame Sheila Dayal

Objet : Lettre de manifestation d'intérêt « binôme industriel pour le projet Territoire d'Industrie de l'Est »

Monsieur le Président,

Je soussigné(e) **[Civilité Prénom Nom, fonction]**, manifeste l'intérêt de **[nom Institution/organisme]** à participer activement, au projet Territoire d'industrie, à la coréalisation et d'action et de projet sur le territoire.

**[Nom institution/organisme]** s'engage à participer à la concrétisation des initiatives décrites dans l'appel à manifestation d'intérêt.

[Nom Prénom]  
[Qualité]



## **Pièces à fournir**

1. Une présentation de la structure
2. Une présentation des projet et/ou actions portés dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt